

**Avis préliminaire n° 2010/10-06 relatif
à l'accréditation de l'Ecole de l'Industrie Minérale de
Rabat (ENIM – Maroc)**

- Vu la demande présentée par l'Ecole de l'Industrie Minérale de Rabat
- Vu le rapport préliminaire établi par Alain Jeneveau (rapporteur principal) et présenté lors de la séance plénière du 12 octobre 2010

La Commission des Titres d'ingénieur a adopté le présent avis

L'Ecole nationale de l'industrie minérale (ENIM), située à Rabat (Maroc), a été créée par décret en 1975. En 1982, elle a été érigée en Etablissement Public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle est placée sous la tutelle de l'autorité gouvernementale marocaine chargée de l'énergie et des mines.

Son effectif dépasse 600 étudiants inscrits en filière ingénieur, et 120 inscrits en filière master. Sa capacité globale est de 900 élèves. La formation des ingénieurs de l'Ecole nationale de l'industrie minérale de Rabat est en trois ans. L'école recrute, sur concours, des élèves issus des CPGE ou des DEUG MP ou PC.

Elle prépare ses élèves sous statut étudiant au diplôme d'ingénieur d'état dans les 9 filières suivantes: génie informatique, systèmes de production, maintenance industrielle, électromécanique, ingénierie des procédés, systèmes énergétiques, matériaux et contrôle qualité, aménagement, exploitation et protection du sol et sous-sol, génie géologique.

L'objet de la demande de l'établissement est l'accréditation d'une nouvelle filière d'ingénieur en «génie mécanique développement », en partenariat avec l'INSA de Lyon

Formation

L'objectif de la formation en « génie mécanique développement », vise à l'intégration des ingénieurs diplômés en tant que cadres techniques d'études-recherche-développement de l'industrie. Le champ thématique de cette filière couvre l'ensemble des méthodes et applications liées au développement, à la conception, à l'analyse et au fonctionnement des systèmes mécaniques. Se basant sur la complémentarité entre pratique et théorie et sur la diversité des matières enseignées, la filière forme des ingénieurs généralistes capables de s'insérer et d'évoluer dans un contexte socioéconomique complexe en constante évolution.

Le projet porte sur une filière montée à l'ENIM sur le modèle d'une spécialité habilitée à l'INSA de Lyon, qui en assure au Maroc l'ingénierie pédagogique. Ce projet constitue l'aboutissement d'une collaboration instaurée depuis plusieurs années entre l'ENIM de Rabat et l'INSA de Lyon touchant aux secteurs de la recherche, de la formation initiale (échanges académiques dont double diplôme) et de la formation continue.

La formation de l'ENIM se déroule sur 3 ans après un recrutement très majoritairement effectué à partir des classes préparatoires. A ce jour l'ENIM ne délivre qu'un seul diplôme (avec 9 filières différentes). L'objectif est de mettre en œuvre une nouvelle filière, donnant accès localement à un second diplôme d'ingénieur d'Etat.

Un premier recrutement s'est effectué à la rentrée 2010. L'ENIM soutenue par l'INSA de Lyon demande à la CTI d'accréditer cette nouvelle formation dans l'objectif futur d'une

admission par l'Etat. Cette admission par l'Etat est souhaitée pour la première promotion sortant en 2013.

Dans le dossier, l'ENIM affirme que « les élèves auront 2 diplômes :

- Ingénieur d'Etat de l'ENIM
- Ingénieur d'Etat de l'ENIM, en convention avec l'INSA de Lyon, filière « Génie mécanique développement »

L'accréditation par la CTI et l'admission par l'Etat ne concerneront que le second diplôme.

La CTI rappelle sa politique d'accréditation des formations à l'étranger, selon les types de dossier :

- Dans le cas général, elle demande aux établissements que les formations visées aient produit plusieurs promotions de diplômés de niveau master ; ceci afin de pouvoir vérifier les différents éléments de son référentiel en termes d'équipements, de moyens humains et d'adéquation des profils métiers.
- Pour les formations montées en partenariat (ingénierie pédagogique) avec un établissement déjà habilité et ayant une bonne expérience de la formation des ingénieurs, l'accréditation peut concerner les diplômés dès la première promotion ; l'examen ayant lieu dans les 12-18 mois avant leur sortie.

En conséquence, la CTI :

- Prend acte du projet et du souhait de l'ENIM de Rabat d'obtenir l'accréditation de la formation en partenariat avec l'INSA de Lyon¹
- Estime que l'établissement pourra déposer un dossier au printemps 2012, qui en cas d'avis positif concernerait la promotion de diplômés de juin 2013.
- Informe l'établissement que cette accréditation, et surtout si l'admission par l'Etat est demandée, est conditionnée à la reconnaissance du diplôme au niveau master par le Maroc

Délibéré en séance plénière à Neuilly-sur-Seine, le 12 octobre 2010,
Approuvé en séance plénière à Neuilly-sur-Seine, le 9 novembre 2010,

Le président



Bernard REMAUD

¹ L'accréditation d'une formation à l'étranger est **immédiatement applicable** à la promotion de diplômés à partir de la date d'accréditation, alors que l'habilitation en France est une autorisation à recruter des élèves ingénieurs, qui ne seront diplômés qu'au mieux trois ans après la date d'habilitation.